



## NOUVEAU MODE DE CALCUL DES FRAIS DE DEPLACEMENTS AU PARC TECHNIQUE.

DISTANCIER MIS A JOUR ET LES COLLEGUES FONT DEMI-TOUR !!

Le **Syndicat FO** dénonce le distancier mis à jour par la DRH concernant le remboursement des frais de déplacements.

**IL FAUT DESORMAIS PRENDRE LA DISTANCE LA PLUS COURTE !!**

Le choix de l'option « **écologique ou/et alternatif** », (c'est comme cela que Via Michelin la nomme) **doit être choisi** plutôt que l'option « **plus rapide.** »

Les exemples de ce nouveau mode de calcul sont plus économiques en kilomètres mais **augmentent considérablement** le temps de trajet de nos collègues.

Exemple d'un déplacement d'un collègue se déplaçant sur un chantier Fronton / Nailloux :

Option « le + rapide en temps » 59 min → 69 km

Option « écologique » 1h26 → 65 km

**SOIT 27 minutes de plus (54 minutes de plus aller/retour)**

Exemple d'un déplacement d'un collègue se déplaçant sur un chantier Fronton / Saint-Gaudens :

Option « le + rapide en temps » 1h36 min → 122 km

Option « écologique » 1h59 → 114 km

Option « alternatif » 1h 55 min → 120 km

**SOIT 19 minutes de plus (38 minutes de plus aller/retour)**

Ce nouveau mode de calcul entraîne des **amplitudes horaires inadmissibles** pour nos collègues !!

**FAIRE DU *TOURISME* SUR LES PETITES ROUTES DEPARTEMENTALES,  
CE N'EST PAS SUR LEURS FICHES DE POSTES !**

Le **Syndicat FO** dénonce la **dégradation des conditions de travail** et de leur sécurité (risque accru d'accidents sur les petites routes) des agents de travaux.

Le **Syndicat FO** demande que la RH « **rétropédale** », et s'en tienne aux décisions prises antérieurement.

**Force Ouvrière** : Écouter, partager, agir !